ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Bureau du registraire - logistique académique

4563 : Certificat en gestion de la construction

HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: 1130, rue William

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100	INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE							
	La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.							
	01			Atelier	D			
		Dates : 13 mai au 17 juin 2024						
COM120	MÉTHODES DE COMMUNICATION							
	01	Jeu	13:30 - 17:00	C	P	B-1506	M. Claveau	
		Lun	08:30 - 10:30	TP	P	B-3408	N. Valiquette	
	02	Ven	09:00 - 12:30	C	P	B-1402	R. Saudrais	
		Mar	13:30 - 15:30	TP	P	B-3408	R. Saudrais	
	03	Jeu	18:00 - 21:30	C	P	B-1506	J.M. Laberge	
		Lun	18:00 - 22:00	TP A+B	P	B-3408	J.M. Laberge	
GCI350	ESTIMATION ET SOUMISSIONS							GCI105
	01	Ven	13:30 - 21:30	C	H	D-5012	S. Turcotte	
		Sam	09:00 - 17:30	C	H	D-5012		
		10 mai 2024 11 mai 2024 24 mai 2024 25 mai 2024 07 juin 2024 08 juin 2024 21 juin 2024 22 juin 2024						
		Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 23 mai 2024 / 06 juin 2024						
GCI500	GESTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION							GCI320, GCI411
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	H	D-4019	L. O'Shaughnessy	
GIA400	ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS							
	01	Ven	09:00 - 12:30	C	P	B-1708	J. Salvador-Tremblay	
		Mer	15:30 - 17:30	TP	P	B-1514	J. Salvador-Tremblay	
	02	Mar	13:30 - 17:00	C	P	B-0908	B.L. Agba	
		Mer	08:30 - 10:30	TP	P	B-1514	J. Salvador-Tremblay	
	03	Ven	18:00 - 21:30	C	H		R. Jeannotte	
		Mar	18:00 - 20:00	TP	H		C. Séguin	
	05	Mar	18:00 - 21:30	C	H		J. Salvador-Tremblay	

4563 : Certificat en gestion de la construction

HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.
Locaux F: 1130, rue William

AVIS IMPORTANT
Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.
En savoir plus sur les modes d'enseignement

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GIA400	ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS							
	05	Ven	18:00 - 20:00	TP	H		J. Salvador-Tremblay	

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b) Activités

C : cours — TP : travaux pratiques — LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines — LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.